

FICHE PEDAGOGIQUE N°9



POST 3^e, 3^e UPE2A de collège (3UPEAA)

Dispositifs allophones lycées (UPE2AS, UPE2AP, UPROPS,

UPROPP, UPELGT, MODAC, MODAP)

Dispositifs de personnalisation des parcours (ex atelier et classe relais)

Rentrée scolaire 2026

**COMMISSION PEDAGOGIQUE : ENTREE EN CAP COURANT
APRES UNE CLASSE DE 3^e GENERALE OU DE 3^e PREPA-METIERS**

NOM : _____ Prénom : _____ INE (obligatoire) : Date de naissance : / / Commune de résidence : _____ Classe fréquentée en 2025/2026 ☐ 3 ^e Générale ☐ 3 ^e PREPA-METIERS ☐ 3 ^e EREA ☐ UPE2A de lycée LGT ou pro. ☐ UPE2A de collège ☐ MODAC ☐ MODAP ☐ Dispositifs de personnalisation des parcours Redoublant 3^e ☐ OUI ☐ NON	ETABLISSEMENT D'ORIGINE Code UAI : _ _ _ _ _ _ _ _ _ Cachet Département : ☐ Public ☐ Privé sous contrat ☐ Privé hors contrat
---	---

FORMATIONS CAP ENVISAGEES

Spécialité	Établissement sollicité

ELEMENTS DU PARCOURS SCOLAIRE

Classe(s) redoublée(s) au collège :

Observations particulières sur le parcours de l'élève au collège :

- Stages effectués : _____
- Parcours scolaire envisagé par l'élève et sa famille : _____

SAVOIR ETRE	++	+	-	--
Ponctualité – assiduité				
Autonomie dans la démarche scolaire (emplois du temps, matériel, devoirs, leçons...)				
Adaptation au groupe				
Respect des autres				
Respect du règlement intérieur				
Persévérance dans l'effort				
Mobilité (utilisation des transports...)				
Prise d'initiatives				
Prise de responsabilités (délégués, associations...)				

Avis motivé du chef d'établissement sur le pronostic de réussite au CAP :

Le /...../.....

Signature et cachet du chef d'établissement :

Certaines informations de cette fiche nécessaire à la préparation de l'affectation, assistée par ordinateur, seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6 janvier 1978 pourra être exercé auprès de l'établissement d'origine (établissement public) ou auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (autre cas).

**A renvoyer, par voie numérique, avec la fiche recueil des vœux n° 1 et les bilans périodiques de l'année en cours
POUR LE MARDI 26 MAI 2026 sur l'espace NUAGE ou COLIBRIS du département d'origine**